

MASTER PROFESSIONNEL 2^E ANNÉE DROIT DE L'IMMOBILIER

PARCOURS PROFESSIONNEL ESTIMATION DES BIENS FONCIERS

OBJECTIF

Le diplôme a pour objet de donner aux étudiants les connaissances juridiques en expertise foncière et des qualifications managériales essentielles au niveau des méthodes, des concepts et d'un éventail évolutif de droits matériels. Cette formation s'inscrit également dans une démarche de certification du métier d'expert en évaluation des biens immobiliers. Réaliser de missions d'interventions, d'expertises de biens immobiliers, donner un avis technique et déterminer la valeur vénale d'un bien immobilier, intervenir en cas de contentieux afin de contenter les parties impliquées, piloter les dossiers comme le montage juridique et l'intervention publique, encadrer les programmes immobiliers dans le domaine privé comme public, maîtriser l'ingénierie publique et l'état du contentieux foncier dans un objectif de maîtrise des évolutions jurisprudentielles dans les processus publics et privés de décision et d'investissement...).

En complément du programme proposé par l'Université de Perpignan via Domitia, le module ESI permet de bénéficier d'une approche B to B et de l'enseignement des outils managériaux destinés aux futurs cadres de la profession.

DÉBOUCHÉS

- Agent immobilier
- Administrateur de biens
- Prospecteur foncier
- Expert et/ou encadrement de programmes d'assistance technique, de consultations, d'évaluation de projet immobilier
- Expert judiciaire
- Juriste d'entreprise, de banque ou assurance

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme Bac+4 (avoir obtenu 240 crédits ECTS) dans les filières suivantes : droit, immobilier, MSG, gestion technique du patrimoine immobilier, urbanisme, sciences économiques, sciences politiques, architecte

OU

Cadres et salariés en poste sur des fonctions juridiques ou techniques dans le domaine de l'immobilier souhaitant acquérir ou renforcer un niveau nécessaire (Bac+5) à la progression de leur carrière

+

Examen du dossier de candidature

+

Entretien

VAE : <http://www.univ-perp.fr/fr/menu/formation/je-demande-une-validation-d-acquis/>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance, Travaux Dirigés, Cours Magistraux.

STATUT

Contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, CPF de transition, stagiaire formation continue, VAE

RYTHME

2 jours par semaine le jeudi et vendredi : formation

3 jours par semaine : entreprise

EFFECTIF MAXIMUM : 20

CONDITION DE VALIDATION

- Partiels semestriels
- Réalisation d'un rapport de stage et d'un mémoire. Soutenance devant un jury.

PROGRAMME

459 heures au total dont 126 heures de modules ESI.

Tarifs : prise en charge à 100 % dans le cadre du contrat d'alternance.



PROGRAMME

SEMESTRE 3

- Techniques de construction et expertises techniques
- Expertise amiable, judiciaire, médiation et arbitrage
- Economie de l'immobilier
- Principes de comptabilité publique et privée
- Législation spéciale de l'urbanisme
- Droit du patrimoine culturel
- Analyse cycles de vie du bien et mathématiques financières
- Gestion patrimoniale
- Méthodologie de l'acte de l'expertise

SEMESTRE 4

- Droit pénal de l'urbanisme et de l'environnement
- Contentieux de l'urbanisme
- Contentieux foncier
- Contentieux de la construction
- Analyse financière des opérations d'urbanisme durable
- Aspect technique et évaluation environnementale
- Anglais
- Séminaire de méthodologie

Réalisation d'un rapport de stage
et d'un mémoire
Soutenance devant jury

MODULE ESI

- Présentation de l'expertise à la FNAIM
- Charte de l'expertise
- Le rapport d'expertise
- Immobilier et réseaux sociaux
- Prise de parole en public
- Management d'équipe appliqué
- Management et stratégie
- Marketing immobilier appliqué
- Entrepreneuriat
- Mise en œuvre d'une opération immobilière
- Enjeux énergétiques et immobilier



Programme accessible aux personnes
en situation de handicap

TAUX DE RÉUSSITE :
100 %



SITUATION POST DIPLOME

POURSUITE D'ÉTUDE : **0 %**
INTÉGRATION PRO : **100 %**
NON RÉPONSE : **0 %**

Année de référence : Promo 2020-2021

**ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE L'IMMOBILIER**

20 ter, rue de Bezons
92415 COURBEVOIE
CEDEX

**CONTACT ET RETRAIT
DES DOSSIERS
DE CANDIDATURE**

Tél. : 01 71 06 30 30/21
Mail : contact@fnaim.fr
www.groupe-esi.fr